



Edito

A parution irrégulière N°73 – Mai 2015

CONSEIL MUNICIPAL	pages 1-2-3	VIE COMMUNALE	pages 6-7
COMMISSION BÂTIMENTS	page 4	VIE PRATIQUE	pages 8-9
COMMISSION FLEURISSEMENT	page 4	GRAND ANGLE/HIER-AUJOURD'HUI	pages 9-10
COMMISSION PETITE ENFANCE	page 5	RONDE DES EXPOS /QUESTIONNAIRE	Page 11
AGENDA / ÉTAT CIVIL	pages 5-6	VENTES/LOCATION COMMUNALE	pages 11-12

CONSEIL MUNICIPAL COMPTE RENDU DU 19-03-2015

PRÉSENTS : Tous les membres en exercice

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- ❖ **AUTORISE** le Maire à engager, liquider, et mandater une dépense d'investissement à caractère urgent avant le vote du budget primitif 2015 au vu des locations de la salle n°2 soit le remplacement du congélateur défectueux. Cette dépense s'élève à 349 € TTC.
- ❖ **DÉCIDE DE FIXER**, après un vote à bulletin secret, le prix de vente du M² des parcelles numérotées de 1 à 22 du lotissement « Les Bas de Ludes » à 131 € H.T.

Questions diverses :

- Présentation :
 - du planning de viabilisation du futur lotissement,
 - de l'étude de la parcelle multisport à savoir le mini-stadium, le terrain de foot et les terrains de pétanque.
- Le Conseil Municipal prend connaissance du non exercice du Droit de Préemption Urbain sur l'immeuble appartenant à M. et Mme Claude COQUERET, sis 14 rue Victor Hugo.

LE MAIRE, Nicolas RULLAND

CONSEIL MUNICIPAL COMPTE RENDU DU 26-03-2015

PRÉSENTS : Tous les membres en exercice

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- ❖ **AUTORISE** le Maire à signer la convention de partenariat entre le CLIC (Centre Local d'Information et de coordination gérontologique) du Nord Rémois et la Commune de Ludes.
- ❖ **DÉCIDE** de valider le choix de la commission d'Appel d'Offres et de retenir le bureau d'études E3C de la SAFER Champagne-Ardenne pour un montant de 16 987.00 € H.T. concernant l'élaboration du PLU.

- ❖ **VOTE**, à l'unanimité, les comptes administratifs 2014 de la commune et du lotissement, sous la présidence de M. Dominique BLONDEL :

COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE :

FONCTIONNEMENT	Dépenses	330 206.10 €	
	Recettes	765 563.29 €	
		Excédent	435 357.19 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	237 661.12 €	
	Recettes	171 524.83 €	
		Déficit	66 136.29 €
RESTES À RÉALISER	Dépenses	28 160.00 €	
	Recettes	14 611.00 €	
		Déficit	13 549.00 €
SOIT UN EXCÉDENT GLOBAL DE L'ANNÉE 2014			<u>355 671.90 €</u>

COMPTE ADMINISTRATIF DU LOTISSEMENT :

FONCTIONNEMENT	Dépenses	12 213.49 €	
	Recettes	12 213.49 €	
		Résultat	0.00 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	73 558.30 €	
	Recettes	0.00 €	
		Déficit	73 558.30 €
RESTES À RÉALISER	Dépenses	0.00 €	
	Recettes	0.00 €	
		Résultat	0.00 €
SOIT UN DÉFICIT GLOBAL DE L'ANNÉE 2014			<u>73 558.30 €</u>

- ❖ **AFFECTE LE RÉSULTAT 2014 DE LA COMMUNE** comme suit :

CONSIDÉRANT

Un excédent de fonctionnement de	435 357.19 €
Un solde d'exécution d'investissement de	- 66 136.29 €
Un reste à réaliser de	- 13 549.00 €
Entraînant un besoin de financement de	79 685.29 €

AFFECTE

Au compte 001 en dépenses d'investissement	66 136.29 €
Au compte 002 en recettes de fonctionnement	355 671.90 €
Au compte 1068 en recettes d'investissement	79 685.29 €

- ❖ **APPROUVE** les comptes de gestion 2014 de la commune et du lotissement dressés par Mme Laure PÉDRINI, inspecteur divisionnaire.

- ❖ **DÉCIDE DE NE PAS AUGMENTER** les taux des 4 taxes locales votés en 2014 et de les **MAINTENIR** comme suit :

Taxe d'habitation	11.71 %
Taxe foncier bâti	11.38 %
Taxe foncier non bâti	5.85 %
Cotisation foncière des entreprises	6.89 %

VOTE, à l'unanimité, le budget primitif communal 2015, qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

FONCTIONNEMENT	820 796.00 €
INVESTISSEMENT	483 625.00 €

- ❖ **VOTE**, à l'unanimité, le budget primitif 2015 du lotissement, qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

FONCTIONNEMENT	1 947 118.00 €
INVESTISSEMENT	1 102 118.00 €

LE MAIRE, Nicolas RULLAND

CONSEIL MUNICIPAL **COMPTE RENDU DU 16-04-2015**

ABSENTS : M. Adrien COLLIN (pouvoir à M. Nicolas RULLAND)
M. Dominique BLONDEL (pouvoir à M. Jean-Pierre JOREZ)
Mme Christelle SOHET (pouvoir à Mme Fanny SAYER)

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- ❖ **ACCEPTE** d'accueillir les deux classes maternelles de Mailly-Champagne et **ACCEPTE** en contrepartie, de transférer les deux classes primaires de Ludes à Mailly-Champagne pour la rentrée scolaire 2015/2016, après un vote à bulletin secret : 6 oui, 2 non et 6 blancs.
- ❖ **DÉCIDE**, à l'unanimité, d'ouvrir une ligne de trésorerie de 1 100 000 € auprès du Crédit Agricole afin de palier à l'avancement de la somme d'argent correspondant au financement des travaux du lotissement « Les Bas de Ludes ».
- ❖ **DÉCIDE DE FIXER**, après un vote à bulletin secret, 14 oui, le prix de vente du m² de la parcelle numérotée 23 (réserve foncière) du lotissement « Les Bas de Ludes » à 29 € H.T. et **AUTORISE** le Maire à signer une promesse de vente avec M. Nicolas Docq.

Questions diverses :

- Lecture du courrier établi par M. Pascal LEROY.
- Le Conseil Municipal prend connaissance du non exercice du Droit de Prémption Urbain sur l'immeuble appartenant à Mme Danièle REBEYROLLE, sis 14 Craon de Ludes.
- Le prochain conseil est fixé au lundi 11 mai à 18h30 pour une présentation du bureau d'études E3C de la SAFER en charge de l'élaboration du PLU.
- Présentation du début des travaux VRD du lotissement.
- Lecture d'un courrier émanant des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) de Verzenay, pour une demande de subvention.
- Le tracteur communal sera mis en vente prochainement.
- Rappel : Don du sang, le mardi 21 avril de 16h00 à 19h30, place de la République.

LE MAIRE, Nicolas RULLAND

LOTISSEMENT

Les travaux d'aménagement du lotissement respectent l'avancement du planning.
Les tranchées communes sont réalisées et les premières couches constitutives de la voirie sont mise en place (géotextile et concassé).



Adjoints bâtiment et voirie, Jean-Pierre JOREZ et Bernard SAINTOT
Réfèrent lotissement, Damien DUMARGNE

Le jeudi 21 mai, les bacs en béton nettoyé, des caques en bois sous les tilleuls de la place de la République et les tonneaux encore plus nombreux ont vu une équipe de bénévoles planter plus de 1500 fleurs. Mais l'embellissement de notre village est l'affaire de tous. L'année dernière l'été fut frais et humide ce qui nous avait permis un faible arrosage, mais que nous réserve l'été 2015 ?

Ainsi nous sollicitons votre participation à l'entretien et l'arrosage des plantes communales, ainsi que le balayage des trottoirs.

Le comité du concours des villes et villages fleuris passera le 8 juillet et nous espérons que notre travail collectif sera récompensé par le label « première fleur ».

Nous renouvelons le concours de la plus belle maison fleurie de Ludes, avec des bons d'achat à la clé.

Nous rappelons que les propriétaires de chien doivent les promener en laisse et ramasser les excréments de leur compagnon et que le cimetière est interdit aux chiens.

Les tondeuses et tailles-haies sont de retour : l'utilisation des matériels sonores est autorisée :

La semaine de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00

Le dimanche de 10h00 à 12h00.

Merci de respecter ces horaires pour la quiétude du voisinage.

Adjointe fleurissement, Christelle SOHET

INSCRIPTIONS EN MATERNELLE

A tous les parents souhaitant inscrire leur enfant à la maternelle de Ludes : veuillez prendre des renseignements auprès de la mairie de Ludes.

TRANSFERT DES ECOLES

Information sur l'avancement des travaux dans nos écoles :

Le transfert des primaires vers Mailly-champagne et celui des maternelles vers Ludes vont se dérouler pendant les grandes vacances.

Suite à leurs visites dans les locaux, les entreprises concernées sont en train d'établir leurs devis auprès de la CCVCMR. Les travaux débuteront début juillet pour finir en août.

Adjoint petite enfance, Fanny SAYER.

AGENDA

À RETENIR

<u>Dimanche 24 Mai :</u> ABLR.Descente de la Vauzelle. 1ere manche de la coupe de champagne de DH.	<u>Lundi 25 Mai :</u> ABLR.Descente de laVauzelle. Enduro VTT. 6ème manche de l'EREC.
<u>Dimanche 31 Mai :</u> Fête des Mères, rendez-vous au kiosque vers 11h pour une surprise « Rose ».	<u>Vendredi 12 juin jusqu'au dimanche 14 juin :</u> Comité de jumelage : Visite à Sorgenloch.
<u>Vendredi 18 juin :</u> Kermesse des Petits Bouchons à 18h30.	<u>Vendredi 19 juin :</u> Fête de la musique. Pique-nique musical. Place de l'église à 20h.
<u>Vendredi 26 juin :</u> Flâneries musicales de Reims. Symphonie de poche Parc Canard-Duchêne 18h.entrée libre.	<u>Samedi 27 juin et dimanche 28 juin:</u> Société de tir de Ludes. Concours de tir le samedi et dimanche. Portes ouvertes le dimanche à partir de 10h avec restauration sur place le midi.
<u>Samedi 27 juin :</u> Kermesse des écoles Primaires de Ludes et Mailly-Champagne, au Champagne Palmer à 10h30. Restauration sur place.	<u>Mercredi 8 juillet :</u> Passage de la commission pour le concours des villes et villages fleuris. Concours de la plus belle maison fleurie de Ludes.
<u>Lundi 13 juillet :</u> Cérémonie au monument aux morts 18h30. Repas dansant avec orchestre, défilé aux flambeaux suivi de l'embrasement du feu d'artifice.	

DÉCÈS :

avec nos sincères condoléances

DESSELIER MICHEL

Le 18 mai 2015

NAISSANCE :

avec nos meilleurs vœux de bonheur

GERARD ROMANE

Le 23 avril 2015

CHASSE AUX OEUFES

C'est le samedi 5 avril que la cloche et le lapin de Pâques ont déposé une trentaine de kilos de chocolats dans le parc Canard-Duchêne. 70 enfants des classes primaires de Ludes et Mailly-Champagne ont participé à cette chasse aux œufs.

L'ACS remercie les petits lapins-organisateurs qui ont permis par cette manifestation de réjouir les petits.



Photos : Mélanie DUMARGNE

REPAS DES AÎNES

Le jeudi 23 avril, 73 de nos aînés se sont rassemblés, pour un après-midi de convivialité. Après un repas gastronomique, ils ont enflammé la piste de danse, dans une très bonne ambiance.



Photos : Pascale DELABRUYERE

DON DU SANG

Accueillis par un médecin et trois infirmières, 31 habitants de Ludes sont venus donner leur sang, place de la République, mardi 21 avril 2015.



Cette action va permettre à « l'établissement français du sang » de sauver des vies.

Mais avant que ce sang soit transfusé, il doit passer par de multiples et complexes étapes

1. La poche prélevée est filtrée (on enlève les globules blancs) puis centrifugée afin de séparer les composants (globules rouges, plasma et plaquettes issus du don).
2. La qualification biologique des dons : les tubes-échantillons recueillis subissent une série de tests biologiques. Si les résultats présentent une anomalie, la poche de sang correspondante est écartée et le donneur averti.
3. La distribution - Conseil transfusionnel : d'ultimes contrôles sont effectués afin d'éviter toute incompatibilité entre le sang du donneur et celui du receveur.
4. La transfusion : les patients sont alors transfusés.

Voilà comment est homologué votre don.

Merci encore et à l'année prochaine !!!

Conseiller municipal, Alain CORBLIN

COPRODUITS DE LA VIGNE

Depuis 2 ans sur la plate-forme du « guet du berger », les viticulteurs de Ludes déposent les ceps d'arrachage après les vendanges et les charpentes de vignes après la taille. Mais que deviennent-ils ?

A l'heure à laquelle on prône une viticulture durable, Alexandre HENIN (société ECOCEP) a créé une filière de recyclage de ces coproduits de la vigne. Il propose une alternative à la fois écologique et économique aux habituels brûlages des charpentes de taille, hautement producteurs de CO2.

Nous vous rappelons que seuls les charpentes et les ceps peuvent être déposés au « guet du berger » car eux seuls sont recyclables. Déposés en déchèterie les autres végétaux (branches, sapins) sont aussi recyclés mais dans une autre filière.

La valorisation de cette matière végétale se décompose à 70% en bois de chauffage industriel. Les 30% restants sont mis en ballots de sarments pour les barbecues ou broyés en copeaux de bois pour le paillage ou bien



Photo :Thierry FORGET

encore, torréfiés et remués en cage afin d'éliminer le pourtour de la pulpe pour la décoration. La médecine aussi recherche les coproduits issus de la culture biologique de la viticulture pour les polyphénols contenus dans le bois de la vigne et non pas seulement dans le raisin.

Cette année ECOCEP a récolté 106 tonnes de charpentes à Ludes.

Christelle SOHET

SECURITE/CAMBRIOLAGE : OPERATION "VOISINS VIGILANTS"

Lancé en juin 2011 par une circulaire du Ministère de l'Intérieur, le dispositif de participation citoyenne, nommé « Voisins vigilants », gagne du terrain notamment dans les petites communes.

Son objectif principal est de prévenir les cambriolages par la mise en place d'une solidarité de voisins, organisés pour donner l'alerte aux services de police et de gendarmerie.

Notre commune souhaite adhérer à ce dispositif dans le respect de la circulaire.

Si vous souhaitez vous porter volontaire, merci de contacter directement la mairie qui se chargera de recenser les personnes impliquées dans ce dispositif. Ainsi, vous deviendrez des interlocuteurs privilégiés et identifiés auprès des forces de l'ordre pour donner l'alerte si vous notez quelques choses d'anormal dans notre commune.

Une réunion d'information sera prochainement organisée avec le Lieutenant de la Brigade de Taissy-Beaumont pour présenter ce dispositif « Voisins Vigilants ».

FLÂNERIES MUSICALES DE REIMS A LUDES

Vendredi 26 juin 18h à LUDES.

Champagne Canard Duchêne - Ludes, entrée libre.
Si repli : Eglise Saint Jean-Baptiste LUDES.
Cet événement se déroule à l'extérieur.

Concert n°18

La Symphonie de poche

Nicolas Simon /direction

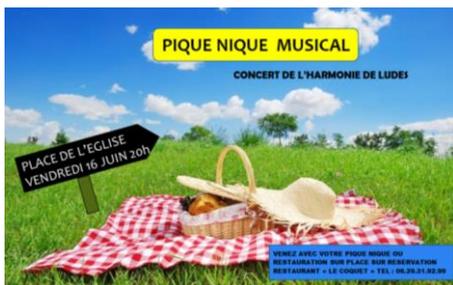
Ce jeune chef a réuni autour de lui une dizaine de musiciens talentueux, créant une nouvelle identité sonore fondée sur l'alliage d'instruments rarement associés : l'accordéon mêle ses couleurs aux glissandi de la harpe, aux mouvements des archets et aux interventions lumineuses des vents.



Programme :

Leonard Bernstein (1918-1990) : Ouverture de Candide.
Aaron Copland (1900-1990) : El salon Mexico.
Charlie Chaplin (1889-1977) : Smile.
Astor Piazzolla (1921-1992) : Milonga del Angel Astor
Astor Piazzolla : Primavera Portena.
Arturo Márquez (1950-) : Danzon n°2.
Maurice Ravel (1875-1937) : Bolero.
Leonard Bernstein : Mambo.

FETE DE LA MUSIQUE



A l'occasion de la Fête de la Musique, le Conseil Municipal et l'Harmonie de Ludes vous proposent un pique-nique musical sur la place de l'église le vendredi 19 juin à 20h00.

Apportez votre pique-nique, chaises et table, et fêtons ensemble l'arrivée de l'été, lors de ce concert champêtre de l'harmonie de Ludes.

Sur place le café restaurant « Le Coquet » proposera des grillades au barbecue (saucisses, merguez, lard), frites et boissons.

Pendre contact pour réservation auprès de Dorothée et Vincent au 06 29 31 92 99 .

Cet évènement se déroulant à l'extérieur, il sera susceptible d'être annulé en cas de pluie. L'information sera précisée sur le panneau de la mairie.

GRAND ANGLE

A LA CROISEE DES ELEMENTS



Alain BRIXON est une source d'information intarissable lorsqu'on aborde l'hydraulique des coteaux champenois. La passion a jailli comme les ruisseaux qui ravinent après une pluie d'orage. Enfant, Alain ne faisait pas que sautiller dans les flaques d'eau, il l'observait cette eau. Plus qu'un intérêt, une rencontre avec un élément qui ne se dompte pas mais que l'on accompagne.

Ludes, dans les années 80. Deux chemins principaux, le bas des Craons et le Beaugard / Noyer l'herbier sont fortement endommagés nécessitant la réalisation de travaux conséquents, effectués par le Conseil Municipal de l'époque sous la direction d'Edmond FORGET. Alain BRIXON se souvient de cette époque. L'Association Syndicale Autorisée (ASA) n'existait pas mais les aménagements de voiries en cohérence avec la topographie, l'hydrologie et l'activité viticole de Ludes devenaient une priorité.

ASA, le concept était lancé mais il fallait convaincre. Le « je » devient « nous »... *« Nous avons dû répertorier les 2150 parcelles cadastrées appartenant au terroir viticole de Ludes (= 315 hectares). Nous voulions fédérer les 476 propriétaires - exploitants et non-exploitants- autour de cette association. Il était également primordial de définir le périmètre d'action de l'ASA pour ne pas être en dualité avec les compétences communales. Nous n'intervenons que sur le cadastre viticole avec nos ressources propres financées par une taxe (300 € ht / ha /an), sous la double autorité des services de l'état que sont la préfecture et le trésor public. Ainsi nous avons réalisé pour 1 million 500 mille euros de travaux durant ces vingt années, nous préparons actuellement notre troisième programme.»*

L'année 1991 marqua donc la naissance de l'ASA et Joël BRIMONT devient son premier président. Puis lui succédera Alain BRIXON de 1995 à aujourd'hui !

Voiries empierrées et bétonnées, fossés, ouvrages désableurs, les aménagements prennent en compte l'écoulement et le ruissellement de l'eau afin de maîtriser son impact en aval en permettant également un meilleur accès. Derrière les termes techniques qui s'accumulent durant notre conversation, on devine une vraie appétence pour l'hydrologie et l'hydraulique.

« Je suis vigneron et pas hydraulicien. Au départ, je n'y connaissais rien. Juste une connaissance intuitive basée sur l'observation. Chaque projet fut l'opportunité d'étendre mes connaissances via les partenariats avec la Chambre d'Agriculture, le Comité Interprofessionnel du vin de Champagne (CIVC), l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN), les autres ASA marnaises (41 à ce jour) et les différents bureaux d'études sollicités au cours des projets. » Bassin versant, bassin de rétention, crue décennale, problèmes d'érosion, l'ASA trace son sillon.

Parallèlement, ses mandats municipaux lui ont permis de suivre et d'accompagner le très lourd dossier de la reconstruction de la station d'épuration intercommunale. Il est également avec d'autres à l'origine de la création du Gie du moulin à vent pour la gestion des eaux usagées d'origine vinicole et des résidus de pressurage (aignes).

Après 4 années d'effort semées d'embûches et autres tracas administratifs, 2015 verra la mise en service de la station de lavage des pulvérisateurs appartenant à la Cuma des Hermisseaux. Alain BRIXON est l'un des principaux initiateurs « *C'est un équipement essentiel pour la préservation de l'environnement* ».

20 années passées à la protection de notre cadre de vie, à la préservation de la ressource en eau, accompagnant ainsi le profond changement de pratiques de la profession viticole, peut – on dire : mission remplie ?

De l'eau, revenons à la terre ou plutôt le territoire. Alain BRIXON s'est également impliqué dans la vie communale pendant 3 mandats. Tout d'abord en tant que conseiller puis 3ème adjoint et pour la dernière mandature 1^{er} adjoint. Au mois de juillet dernier, il s'est vu décerné la médaille d'honneur régionale, départementale et communale. Un regard en arrière ? « *Il y a 20 ans c'était plus simple. Maintenant....* ». Je crois qu'il est temps de passer au 3ème élément l'Air !!!

De la terre passons à l'air. Celui qui file dans la colonne d'air de la trompette et dont les vibrations modulées par les pistons vous emportent dans les volutes de jazz. Louis Armstrong, le swing. Alain BRIXON passionné de jazz apprend à jouer de la trompette. Puis dans la tonalité des cuivres, il glisse à 27 ans vers le trombone à coulisse « *C'est l'histoire d'une rencontre musicale* » glisse-t-il. « *De jeunes trombonistes issus du Conservatoire de Reims donnaient des cours de trombone à l'école de musique de Ludes. Une aubaine !* ». Ce cuivre est de bonne composition. Son répertoire est large, du classique au jazz, en passant par la musique populaire des fanfares. Alain BRIXON a rejoint l'Harmonie de Ludes depuis 1973 comme son épouse Elizabeth clarinettiste. D'ailleurs, dans la famille BRIXON chacun a son instrument. Lucile le piano, Camille la flûte traversière et Clémentine le violon.

On attend avec impatience le Big Band Brixon !

Bérengère BREZILLON

HIER

AUJOURD'HUI

RUE NATIONALE



photo :Denis QUATRESOLS

1930

2015



photo @PNRMR

LES FAUX DE VERZY

L'exposition FAUX DE VERZY présente, du 30 avril au 1^{er} juin, 18 photographies en noir et blanc, de Pascal STRITT auteur photographe rémois. La forêt domaniale de Verzy abrite la principale station au monde de Faux (*fagus sylvatica* var *tortuosa*), variété de hêtres tortillardes inscrits au patrimoine naturel européen. Ces photos révèlent la magie de ces arbres exceptionnels.

LE MONDE FABULEUX DES ABEILLES du 1^{er} juin au 29 juin

la vie des abeilles et leur extraordinaire organisation sociale sont au cœur de cette exposition : les différents aspects de l'abeille, son anatomie, la ruche son habitat, etc. les membres de la colonie, leur mode de communication, les lois qui régissent leur société, leurs activités, mais aussi les mœurs y sont décrits, sans oublier le secret de fabrication de leur production essentielle, le miel !



ET APRES

Nous sommes à la recherche d'idées pour animer le centre du village et particulièrement le kiosque. Vous pouvez nous contacter, nous étudierons toutes les propositions.

Le Plan Local d'Urbanisation (PLU) de notre commune.

L'actuel Plan d'Occupation des Sols (POS) devient Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui a pour objectif d'encadrer réglementairement l'aménagement de la commune en définissant les espaces urbanisables et en préservant les espaces boisés, agricoles et naturels. Ce processus de révision est formalisé par plusieurs étapes administratives, consultatives et informatives. Votre avis nous intéresse.

Vous trouverez dans votre gazette le questionnaire « *Quels objectifs d'aménagement, de développement et de préservation pour les 15 prochaines années et pour les générations futures? Quel avenir pour votre commune?* ». Une fois complété, vous pourrez le déposer à la mairie (également dans la boîte aux lettres) au plus tard le **20 Juin**.

TRACTEUR AGRICOLE

la commune met en vente le tracteur communal CASE IH 695 XL de 1991 comptant 7400 heures de travail.

Mise à prix 5000 € en l'état
(Prévoir remplacement de batterie et du démarreur)

Les acquéreurs potentiels devront se faire connaître à la mairie et remettre, sous plis cacheté, leur offre de prix,
avant le 15 juin 2015



VENTE DE TERRAINS COMMUNAUX CONSTRUCTIBLES

INFORMATIONS concernant les parcelles du lotissement « des bas de Ludes ».



QUELLE EST LA DEMARCHE A SUIVRE ?

Pour tout renseignement, nous vous invitons à contacter la mairie.

Tél: 03.26.61.12.50

Courriel : ludeslecoquet@wanadoo.fr

Adresse : 4 place de la République-51500 Ludes

LOCATION

SALLES DES FETES

Tarif applicable à partir du 1^{er} janvier 2015

RÉSIDENTS

NON RÉSIDENTS

Grande salle n°1 été (mois 05 à 09)	390 €	920 €
Grande salle n°1 hiver (mois 10 à 04)	470 €	1 020 €
Arrhes	150 €	400 €
Frais de ménage (en cas de salle rendue non nettoyée)	280 €	280 €
Petite salle n°2 été (mois 05 à 09)	170 €	380 €
Petite salle n°2 hiver (mois 10 à 04)	200 €	440 €
Arrhes	100 €	150 €
Frais de ménage (en cas de salle rendue non nettoyée)	160 €	160 €
Salle réunion n°3	51 €	51 €
Réunion, conférence - grande salle n°1	165 €	315 €
Réunion, conférence - petite salle n°2	105 €	160 €
Réunion familiale après obsèques - petite salle n°2	51 €	51 €

Heures d'ouverture du secrétariat de Mairie :

Lundi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30,
mercredi de 9h30 à 11h30.

Tél. : 03 26 61 12 50

Heures d'ouverture de la déchèterie de Rilly :

Mardi, mercredi, jeudi et samedi de 9h à 12h,
vendredi de 14h à 18h.

Dépôt des Déchets d'Equipements Electriques et
Electroniques (DEEE), uniquement le samedi matin.